



Le Carriérois

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

No. 61—Juin 2015

EXPO AGRICOLE

DE PORTNEUF

Québec 

Partenaire officiel



Admission
10\$ Gratuit
de 0 à 5 ans
inclusivement
(8,70\$ + taxes)
A l'achat de 2 jours
obtenez la 3^e
gratuitement

➤ DU 17 AU 19 JUILLET 2015 ➤

sur le site du Centre récréatif Chantal Petitclerc à Saint-Marc-des-Carières



Table des matières :

Pour nous rejoindre	2
Prochaine tombée du journal	2
Mot du maire	3
Résumés de la séance du conseil municipal	4 –5

Information municipale	6-9
Vie communautaire	10-13
Service des loisirs et de la culture	14-16

Ville de Saint-Marc-des-Carières

965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec)
GoA 4Bo

Téléphone : 418-268-3862
Télécopieur : 418-268-8776
En cas d'urgence seulement
Voirie, travaux publics : 418-268-5535

Courriel : info@villemarc.com
Site internet : www.villemarc.com

Horaire du bureau municipal :
lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de
13h00 à 17h00 & le vendredi de 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre

Maryon Leclerc

Directeur général / Greffier-trésorier
dg@villemarc.com

Marlène Gobeil

Secrétaire / Comptabilité / Greffe
info@villemarc.com

Louise Allard

Service à la clientèle & Taxes
taxation@villemarc.com

Ghislain Letellier

Directeur des travaux publics
voirie@villemarc.com

Alexandre Jobin

Inspectrice en urbanisme et aux permis
urbadev@villemarc.com

Sylvain Morissette

Directeur des loisirs et culture
loisirs@villemarc.com

Brigitte Huot

Loisirs et culture, journal Le Carriérois
& le site internet municipal
info@loisirs@villemarc.com

Michel Leduc

Service d'incendie
chefpompiers@villemarc.com

Le conseil municipal de Saint-Marc-des-Carières

Guy Denis, Maire

Sylvain Naud
Conseiller au siège #1

Élyse Lachance
Conseillère au siège #2

Carol Denis
Conseiller au siège #3

Jacques Bédard
Conseiller au siège #4

Christian Gravel
Conseiller au siège #5

Marc Boivin
Conseiller au siège #6

Pour rejoindre le maire et les conseillers, vous devez
communiquer au 418-268-3862 ou
par courriel à info@villemarc.com

Session régulière: le 2e lundi du mois à 20h00
à la salle du conseil municipal

Horaire pour l'émission des **PERMIS DE CONSTRUCTION ou de RÉNOVATION/RÉPARATION**

Pour toute demande de permis, veuillez prendre un
rendez-vous en téléphonant à la ville ou encore remplir
un formulaire de demande de permis que vous
trouverez sur le site internet de la ville sous l'onglet
citoyens/service d'urbanisme et le retourner par courriel
à l'inspectrice municipale ou en personne à la Ville.
Alexandre Jobin : 418-268-3862 poste 3

PRÉVENTION SUICIDE / 1-866-277-3553

**Plaintes et informations du public
310-4141 (sans frais) ou *4141 (cellulaire)**

9-1-1 Ambulance, Feu, Police

8-1-1 Service info-santé

**2-1-1 Info services communautaires
www.211quebecregions.ca**

**Bibliothèque : 418-268-3561 poste 3862
Piscine & gymnase : 418-268-3561 poste 3148**

Le journal le Carriérois

Date de tombée de la prochaine parution : 7 août 2015
Parution : 26 août 2015

Mot du Maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,



Le 30 mai dernier, j'ai assisté au souper bénéfice pour la Société canadienne du cancer. La soirée animée par monsieur Sylvain Morissette fut un succès. Bravo à monsieur Vital Naud pour l'orchestre, aux jeunes bénévoles servant aux tables, aux commanditaires et au Relais pour la vie, représenté par mesdames Lucie Côté, Julie Marcotte et monsieur Mario Vincent ! Un merci spécial à madame Paulette Petit et à son équipe!

La fête des voisins fut une belle réussite. Plusieurs ont profité du beau temps pour le marché aux puces. Les activités se sont déroulées au terrain de soccer. Il y avait les jeux gonflables pour les enfants qui ont eu beaucoup de plaisir, l'orchestre de l'École de musique Denys Arcand et pour finir, le fameux souper hot-dog.

L'école est maintenant terminée. Soyez prudents que ce soit dans votre travail, dans vos déplacements ou dans vos réjouissances ! Vous êtes la relève de demain et nous comptons sur vous. Bonnes vacances à tous !

Au mois de juillet, nous faisons relâche pour le journal « Le Carriérois ». Le prochain sera à la fin août.

En terminant, je vous souhaite de bonnes vacances, soyez prudents, et profitez de la belle saison. Pour tout commentaire ou information, vous pouvez me rejoindre au 268-3862, poste 22.

Pour tout commentaire ou information, vous pouvez me rejoindre au 268-3862, poste 22.

Guy Denis, maire

FÊTE DU CANADA

Prenez note que les bureaux municipaux seront fermés le **vendredi 3 juillet 2015** mais qu'ils seront ouverts le **mercredi 1 juillet**.



VACANCES ESTIVALES

Les bureaux municipaux seront fermés du **20 juillet au 31 juillet 2015** inclusivement.

Vous pourrez acquitter votre compte de taxes à la Caisse Desjardins, par guichet automatique ou par accès-D.

Pour toute **urgence** concernant les travaux publics, vous pouvez composer le 418-268-5535

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Abrégé du procès-verbal du 11 mai 2015

- Le Conseil confirme des élections générales non subdivisées en districts électoraux pour les élections municipales en 2017.
- Le Conseil mandate le directeur général/greffier-trésorier en vue d'enchérir et d'acquérir, le cas échéant, pour et au nom de la Ville, l'immeuble situé au 271, rue de la Station (matricule F-8671-68-9428) qui sera mis en vente par la shérif de la Cour supérieure au Palais de justice de Québec le 26 juin.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement concernant la vitesse.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement concernant les véhicules outils.
- Le Conseil autorise la mise à jour de Microsoft Office 2007 pour la version à jour de Microsoft Office 2013.
- Le Conseil autorise le directeur général/greffier-trésorier à signer pour et au nom de la Ville l'entente avec la compagnie 9123-7164 Québec inc. (Familiaprix) pour un échange de services.
- Le Conseil accepte l'offre professionnelle de WSP Canada inc. au montant de 6 900\$, taxes en sus, pour la fabrication de plans et devis pour le déplacement de la structure aérienne à Hydro-Québec.
- Le Conseil accepte la soumission d'Inspec-Sol inc. au montant de 5 730\$, taxes en sus, pour le contrôle de qualité sur l'avenue du Calcaire étant conforme au devis.
- Le Conseil accepte l'estimation de Maurice Champagne, arpenteur-géomètre au montant de 19 504,12 \$, taxes en sus, pour la réfection du 3^e Rang Est.
- La Ville procède à l'engagement des moniteurs, monitrices et d'une coordonnatrice, pour le camp de jour 2015.
- Le Conseil appuie les démarches de CJSR pour une demande financière au pacte rural régional afin d'acquérir le matériel et l'équipement nécessaires pour l'utilisation du HD.
- Le Conseil autorise l'achat de deux billets soupers au montant de 150,\$ à l'activité du tournoi de golf de la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf.
- Le Conseil accepte la soumission de Transport Gilles Tessier au montant de 5,50 \$, taxes en sus, pour la fourniture du MG-112 sur l'avenue du Calcaire étant conforme au devis.
- Le Conseil demande à Gaz Métropolitain de mettre à jour le projet de desserte de gaz naturel sur le territoire de la ville de Saint-Marc-des-Carrières.
- Le Conseil accepte de payer la facture suivante, taxes en sus :

Tremblay Bois Mignault Lemay	6 058,28 \$
Tergos architecture inc.	110,00 \$
Mécanarc	4 875,00 \$
Construction & Pavage Portneuf inc.	43 855,09 \$

Abrégé du procès-verbal du 1^{er} juin 2015

- Le Conseil adopte le règlement 312-13-2015 modifiant le règlement de zonage #312-00-2012 afin de créer une nouvelle zone résidentielle de réserve Rx-6 à même une partie des zones résidentielles de faible densité Ra-2 et Ra-3.
- Le Conseil adopte le règlement 312-14-2015 modifiant le règlement de zonage #312-00-2012 visant à créer une nouvelle zone résidentielle de réserve Rx-5 à même la zone résidentielle de faible densité Ra-13 et d'abroger cette dernière.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

- Le Conseil adopte le règlement 308-07-2015 modifiant le plan d'urbanisme #308-00-2012 visant à ajouter une nouvelle aire d'affectation qui sera appelée «agricole municipale» qui sera considérée comme une affectation reliée à l'exploitation des ressources et à modifier la carte des grandes affectations du territoire.
- Le Conseil adopte le règlement #308-08-2015 modifiant le plan d'urbanisme #308-00-2012 afin de créer une nouvelle aire d'affectation résidentielle de réserve à même une partie de l'affectation résidentielle de faible densité.
- Le Conseil autorise EMS infrastructure à présenter une demande de certificat d'autorisation (article 32 de la LQE) au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et à présenter tout engagement en lien avec cette demande concernant la desserte de trois terrains supplémentaires au parc industriel.
- Le Conseil accepte la soumission de Pierre et Monuments St-Marc au montant de 7 656\$, taxes en sus, pour la structure d'enseigne du tableau électronique.

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez vous rendre sur le site internet :

www.villestmarc.com

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT 308-05-2015

RÈGLEMENT 312-12-2015

Aux contribuables de la susdite municipalité,

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, Maryon Leclerc, directeur général/greffier-trésorier, que le Conseil de cette municipalité a tenu à l'hôtel de ville une séance extraordinaire le 1er juin 2015 pour les règlements suivants :

308-05-2015

Règlement modifiant le **plan d'urbanisme #308-00-2012** afin d'agrandir l'aire d'affectation résidentielle et commerciale à même une partie de l'affectation résidentielle de faible densité

312-12-2015

Règlement modifiant le **règlement de zonage #312-00-2012** :

-) afin d'agrandir la zone Mb-3 à même une partie de la zone Rb-2 et de permettre l'usage « éducation et garde d'enfant » à l'intérieur de la zone Mb-3 ;
-) d'abroger les normes relatives à l'alignement pour les zones Ra-26, Ra-27 et Ra-28 ;
-) De modifier les marges de recul avant minimale et maximale de la zone Ra-27.

Ces règlements sont réputés conformes aux objectifs du schéma d'aménagement, du développement et aux dispositions du document complémentaire suite à la délivrance du certificat de conformité émis par la M.R.C. de Portneuf, le 25 mai 2015.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, 965, boulevard Bona-Dussault, à Saint-Marc-des-Carières, aux heures de bureau du lundi au jeudi, entre 8h00 et 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00.



TAXES MUNICIPALES :

Voici l'échéancier pour vos prochains paiements de taxes municipales :
3e versement le 28 août 2015

Advenant un non paiement après les dates d'exigibilité, un taux d'intérêt de 12 % l'an et une pénalité additionnelle de 0.5 % par mois complet de retard, seront ajoutés sur toutes les taxes impayées.

DU RADON DANS VOTRE MAISON ?

Qu'est-ce que le radon?

Le radon est un gaz radioactif incolore, inodore et sans goût qui provient de la désintégration naturelle de l'uranium présent dans les sols et les roches. Le radon présent dans le sol est libéré dans l'atmosphère où il se mélange à l'air frais, produisant des concentrations trop faibles pour être préoccupantes. Toutefois, lorsque le radon s'infiltre dans un espace clos tel qu'une maison, il peut parfois s'accumuler à des concentrations élevées susceptibles de poser un risque pour la santé.

Quels sont les effets du radon sur la santé?

Le radon se fragmente ou se désintègre en particules radioactives qui peuvent parvenir jusqu'aux poumons. Là, elles continuent à se décomposer en émettant de petits jets d'énergie qui, absorbés par les tissus pulmonaires environnant, endommagent les cellules pulmonaires. En se reproduisant, ces cellules pulmonaires endommagées sont susceptibles de provoquer un cancer.

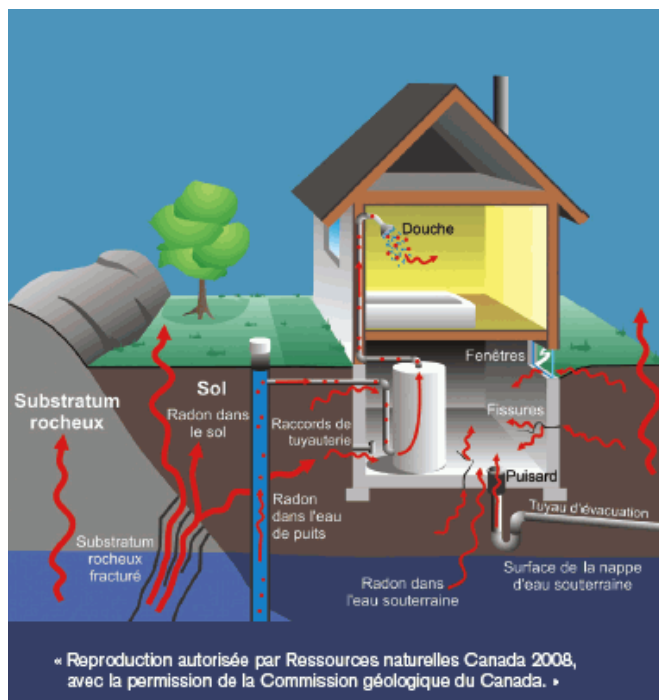
Une exposition à des concentrations élevées de radon dans l'air intérieur entraîne un risque accru de développer un cancer du poumon. Ce risque de cancer dépend des concentrations de radon et de la durée de l'exposition.

Ensemble, l'exposition au radon et le tabagisme peuvent considérablement augmenter votre risque de cancer du poumon. Par exemple, si vous fumez toute votre vie, votre risque de développer un cancer du poumon est de 1 sur 10. Si vous êtes en plus exposé à une concentration élevée de radon à long terme, votre risque passe à 1 sur 3. Par contre, si vous êtes un non-fumeur et que vous êtes exposé à cette même concentration élevée de radon, votre risque à vie de développer un cancer du poumon est uniquement de 1 sur 20.

Comment le radon s'introduit-il dans ma maison?

La pression atmosphérique à l'intérieur d'une maison est généralement inférieure à celle du sol entourant les fondations. La différence de pression qui en résulte aspire l'air et d'autres gaz souterrains, dont le radon, dans la maison.

Le radon peut pénétrer dans une maison par n'importe quelle ouverture en contact avec le sol : fissures dans les murs de fondation et les dalles de plancher, joints de construction, ouvertures autour des branchements et des poteaux de soutien, châssis, siphons de sol, puisards ou cavités à l'intérieur des murs.



Où trouvons-nous les concentrations de radon les plus élevées au Canada?

Comme il est présent à l'état naturel dans le sol, le radon se trouve partout au Canada. Les concentrations diffèrent énormément d'un endroit à l'autre, mais elles sont généralement plus élevées dans les régions où existe une grande quantité d'uranium dans la roche sous-jacente et le sol. Une certaine quantité de radon est présente dans pratiquement toutes les maisons, mais les concentrations varient d'une maison à l'autre, même si elles sont semblables et attenantes. Seul un faible pourcentage de maisons aura des concentrations de radon supérieures à la ligne directrice. Cependant, la SEULE façon de connaître la concentration de radon dans votre maison est d'effectuer un TEST de radon.

Quelle est la ligne directrice canadienne en vigueur sur le radon dans l'air ?

La ligne directrice canadienne en vigueur sur le radon dans l'air intérieur est récemment passée de 800 à 200 becquerels par mètre cube (Bq/m^3) pour les habitations afin de tenir compte des nouvelles informations sur les risques potentiels pour la santé. Un becquerel est égal à une désintégration par seconde. Les propriétaires d'habitations peuvent vouloir réduire les concentrations de radon au plus bas niveau qu'on puisse raisonnablement atteindre à l'aide de techniques abordables et pratiques. Cependant, la concentration dans une habitation ne doit pas être supérieure à la nouvelle ligne directrice.

Comment puis-je soumettre ma maison à un test de radon?

Il existe deux façons de mesurer la concentration de radon dans une maison : se procurer un détecteur soi-même ou engager un professionnel de la mesure du radon. Si vous choisissez d'engager un professionnel de la mesure du radon pour effectuer le test dans votre maison, il est recommandé de vous assurer qu'il soit certifié et qu'il effectuera une mesure à long terme pour un minimum de trois mois.

Où puis-je me procurer un appareil de mesure du radon?

Les trousse de mesure du radon peuvent être achetées par téléphone, par Internet, ou dans un magasin à grande surface. La trousse de mesure du radon comprend des instructions sur l'installation du détecteur et son expédition au laboratoire pour analyse une fois la période de mesure est terminée. Le coût d'une trousse de mesure du radon varie entre 25 \$ et 75 \$.

À quel endroit de la maison dois-je effectuer le test?

Afin de produire une estimation réaliste de l'exposition au radon de votre famille, toutes les mesures doivent être prises dans l'aire occupée du plus bas niveau de la maison - désigne tout endroit où une personne passe plus de quatre heures par jour. Pour certains, il s'agit d'un sous-sol muni d'une salle de jeux et pour d'autres du rez-de-chaussée. Il est inutile d'effectuer un test dans un sous-sol où vous ne descendez qu'une fois par semaine pour faire la lessive, votre durée d'exposition n'étant pas assez longue pour entraîner des effets sur la santé.

Comment puis-je réduire la quantité de radon dans ma maison?

Si le résultat de votre test de radon est supérieur à la ligne directrice de 200 Bq/m^3 , vous pouvez adopter les mesures suivantes pour réduire la concentration de radon :

- Aérer le faux-plancher du sous-sol à l'aide d'une petite pompe permettant d'expulser le radon sous la dalle de béton vers l'extérieur avant qu'il ne pénètre dans la maison (couramment reconnu comme dépressurisation sous la dalle généralement effectuée par un entrepreneur).
- Augmenter la ventilation mécanique à l'aide d'un ventilateur-récupérateur de chaleur (VRC) pour permettre un renouvellement de l'air.
- Sceller les fissures et les ouvertures dans les murs de fondation et les planchers ainsi qu'autour des canalisations et des tuyaux d'évacuation.

Si vous souhaitez engager un entrepreneur, Santé Canada vous recommande de sélectionner un entrepreneur détenant une certification en tant que professionnel en atténuation du radon délivrée par un organisme accrédité. Santé Canada reconnaît le programme canadien de certification, le  [Programme national de compétence sur le radon au Canada \(PNCR-C\)](http://www.c-nrpp.ca), www.c-nrpp.ca, 1 855-722-6777.

À combien s'élèveront les frais de réduction du radon dans ma maison?

Les frais de réduction du radon dépendent de la taille de la maison et de la façon dont elle a été construite ainsi que des travaux requis. Ils varient généralement entre 500 \$ et 3000 \$.

Veuillez consulter [Radon](#) ou appelez 1 866-225-0709, TTY – 1 800 465-7735 pour obtenir de plus amples informations sur radon.

PETIT RAPPEL : URBANISME ET RÈGLEMENTS

ARROSAGE: Ceux qui désirent faire l'arrosage de la végétation par asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux, il est permis entre 19h et 22h, le jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant dont l'adresse est aussi un chiffre pair, et les jours où la date est un chiffre impair pour l'occupant dont l'adresse est aussi un chiffre impair. L'arrosage manuel est permis en tout temps. Pour une nouvelle pelouse, il est permis d'arroser tous les jours aux heures mentionnées ci-haut pour une période de 15 jours. Vous devez toutefois faire une demande de permis d'arrosage qui est gratuit. La journée de l'installation d'une pelouse, l'arrosage est permis en tout temps pendant cette journée. Veuillez nous appeler si vous avez des doutes.



HERBES HAUTES : La Ville vous rappelle qu'il est prohibé de laisser pousser des herbes hautes ou mauvaises herbes en milieu urbain tel que défini au schéma d'aménagement. Il est interdit de laisser pousser le gazon ou l'herbe à plus de 20 cm, sauf pour des fins agricoles. Notez que les **terrains vacants** à l'intérieur du périmètre urbain sont aussi soumis à ce règlement (voir règlement sur les nuisances RMU-07, article 7).

PISCINE : Un permis est requis pour l'installation de tout type de piscine : même les piscines gonflables et démontables. Veuillez nous appeler si vous avez des doutes (voir règlement de zonage).

FEU : Cela constitue une nuisance et est défendu d'allumer un feu ou de maintenir allumé un feu dans un endroit privé sans permis sauf s'il s'agit d'un feu de bois allumé dans un foyer spécialement conçu à cet effet et muni d'un pare-étincelles. Veuillez demander votre permis au directeur du service des incendies au 418 268-8482. Aussi, il est interdit de brûler des déchets ou matières résiduelles (voir règlement sur les nuisances RMU-07).



ANIMAUX: Le gardien d'un chien doit obtenir une licence au coût de 10 \$ par chien qui est valide jusqu'à la mort de l'animal. Le chien doit porter sa médaille (licence) en tout temps. Si l'animal s'égare, il sera rendu à son propriétaire avec les frais encourus s'il y a lieu. Le nombre maximal d'animaux permis par unité d'habitation est de 4

dont un maximum de 2 chiens. Plusieurs races de chiens ne sont pas permises à la Ville entre autres, les bull-terriers, america stafforshire terrier, pit bull therrier. Cette liste n'est pas complète. Tout chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit demeurer sur le terrain de l'immeuble. Quiconque contrevient aux règlements sur les animaux est passible d'une amende pouvant aller de 40\$ à 200\$ dépendamment de l'infraction (voir règlement municipal no 266-03-2013 et RMU-02).

Pour la version officielle des règlements ci-haut mentionnés, vous pouvez consulter notre site internet à l'adresse suivante : <http://villemarc.com>

Sous la rubrique *CITOYEN- Règlements et politiques municipaux* ou encore en faire la demande à la Ville.

PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION HORS FOYER DES MATIÈRES RECYCLABLES

Sites extérieurs

Enlèvement de toutes les poubelles orphelines et remplacement par la Tulia



- Parc voisin du bureau de poste (2 unités)
- Terrain de soccer (3 unités)
- Terrain de pétanque (1 unité)
- Terrain de balle (2 unités)
- Patinoire extérieure (1 unité)
- Terrain skate parc (1 unité)



Afin de mieux vous servir et par souci environnemental, la ville de Saint-Marc-des-Carières procèdera à l'achat d'unités de récupération.

Sites intérieurs

Enlèvement de tous les poubelles orphelines et remplacement par la Mobilia



- Local des jeunes (1 unité)
- Vestiaire patinoire extérieure (1 unité)
- Centre communautaire (3 unités)



Clinique minceur
Ghyslaine St-Pierre
Prop./conseillère en perte de poids et maintien

SPÉCIAL LASER

Aisselles + 1/2 jambes = 100 \$

Aisselles + bikini rég. = 70 \$

Aisselles + bikini int. = 100 \$

Aisselles + bikini rég. + 1/2 jambes = 125 \$
(Prix par séance)

Visites : à toutes les 6 semaines - Durée: 8 à 10 séances

Saint-Marc-des-Carières (sous-sol boutique Point de Vue)

1339, boul. Bona-Dussault 581-325-8282 ou 514-955-5184

laserghyslaine@hotmail.com

Club de Pétanque Des Carrières St-Marc

Terrain Extérieur (Préau - En face de l'aréna)

Ne manquez pas notre «Tournoi de la Confédération : 1er juillet »

Ligue locale: Tous les lundis (en cas de pluie remis au mardi) à 19h00

Ligue régionale: Tous les vendredis/Inscription de 11h30 à 12h30

Tournois à partir de 12h30

Pour information: 418-268-3696 / 418-268-3690



Le Cercle des Fermières de St-Marc-des-Carrières

Vous souhaitez de belles vacances et vous donne rendez-vous le 8 septembre 2015 !



Club FADOQ La Sérénité de St-Marc-des-Carrières

Le Club Fadoq vous souhaite de bonnes vacances et reprendra ses activités en septembre !

L'heure du conte

Reviendra en septembre.

Émilie Naud vous souhaite un bel été !



Échangeons nos compétences !

418 326-1284 / portneuf@accorderie.ca / accorderie.ca/portneuf

« Système d'échange de services et participation collective »

Certifié
ISO 9001

Depuis 1918

**Venez rencontrer nos
spécialistes en hydraulique
ou en mécanique.**



VOHL INC.

Fabrication - Vente - Réparation d'équipements industriels

SOUDURE USINAGE MÉCANIQUE QUINCAILLERIE INDUSTRIELLE FERRONNERIE

368, rue St-Gilbert, Saint-Marc-des-Carrières (Québec) Canada G0A 4B0
Tél. : 418 268-3527 Téléc. : 418 268-5640 www.vohl.ca

33559119



Bibliothèque municipale

Saint-Marc-des-Carières

École secondaire Saint-Marc-des-Carières

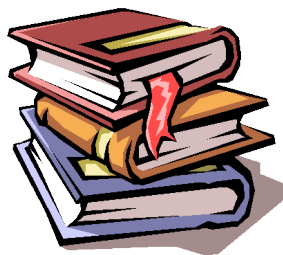
1600 boul. Bona-Dussault Saint-Marc-des-Carières

Tél. 418-268-3561 poste 3862

Horaire d'été

Samedi de 10h00 à 11h30

Mardi de 18h30 à 20h30



Vente de livres usagés

Plus de 800 bons livres usagés à 1\$ et 2\$ seulement.

Samedi les 27 juin et 4 juillet de 9h30 à 11h30

Bibliothèque municipale de St-Marc-des-Carières
(située à l'école secondaire direction aréna)

Saviez-vous que...

Selon une **étude** de l'Université du Sussex située en Angleterre, **lire** est le meilleur moyen de se détendre. En effet, les chercheurs ont constaté que seulement six minutes de **lecture** peuvent être suffisantes pour nous apaiser et réduire notre **stress** de 68%.

Les psychologues affirment que ce moyen est plus efficace qu'écouter de la **musique**, sortir se promener ou encore boire une tasse de thé ou de café pour décompresser.



Emplois disponibles dans Portneuf www.portneuf.com

Accès travail Portneuf 1-800-897-9910

*Tu cherches un emploi?
Tu songes à un retour aux études?
Viens nous parler de tes projets!*



CARREFOUR
JEUNESSE • EMPLOI
PORTNEUF

295, rue Gauthier
Saint-Marc-des-Carières
418 268-3502
Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Pour les jeunes de 16 à 35 ans qui veulent passer à l'action.

Diminuez vos frais d'essence!
Avec le Covoiturage

Offrez les places disponibles dans votre véhicule

Contactez-NOUS !

418 337-3686
1-877-329-3686

Corporation de transport régional de Portneuf





Offre un nouveau service de répit hebdomadaire l'Atelier L'ÉVASION pour les proches aidants qui accompagnent à domicile une personne vivant avec la maladie d'Alzheimer ou autre maladie apparentée. La personne atteinte présentant un bon état de santé vivra un atelier d'une demi-journée d'activités sociales stimulantes et adaptées dans un environnement convivial et chaleureux. Communiquer avec madame **Annie Ruel** pour information et inscription au (418) 285-2935 ou pour les interurbains 1 800 470 4256. L'atelier L'ÉVASION est rendu possible suite à la contribution financière de



CARREFOUR F.M. PORTNEUF

Cuisines collectives du Carrefour F.M. Portneuf

Vous êtes une **famille monoparentale** ou une **famille recomposée** ?

Vous demeurez dans Portneuf et vous êtes à **faible revenu** ?

Vous désirez **cuisiner** en groupe des recettes simples et repartir à la maison avec et ce, à **faible coût**?

Pour plus d'informations ou pour connaître nos activités, n'hésitez pas à communiquer avec nous, nous suivre sur Facebook ou sur notre site Web.

165, rue St-Ignace, St-Raymond (Québec) G3L 1E7

Tél : (418)337-3704 ou 1-888-337-3704 (sans frais)

carrefourfmporneuf@globetrotter.net

www.carrefourfmporneuf.com



Société de comptables professionnels agréés

www.bedardguilbault.qc.ca

1885, boulevard Bona-Dussault

Saint-Marc-des-Carrières

Tél : 418 268-3334 Fax : 418 268-3359



LES ENTREPRISES

ELECTROBLAIS LITE

Frédéric Tremblay
président

Cell. : 418 808-9335

Bureau : 418 286-8037

ftremblay@electroblais.ca

1334 Boul. Bona-Dussault, St-Marc-des-Carrières, Qc. G0A 4B0

RRQ:1622-3968-18

Publicité dans le journal le Carriérois

Faites-vous connaître !

Voici notre tarification publicitaire pour notre journal d'information municipale Le Carriérois

Format	Coût par parution
½ page	80,00\$ + taxes
Contrat annuel	715,00\$ + taxes (11 parutions)
¼ page	60,00\$ + taxes
Contrat annuel	605.00 \$ + taxes (11 parutions)
Carte d'affaires :	35,00\$ + taxes
Contrat annuel	350.00 \$ + taxes (11 parutions)

Félicitation à Mme Paulette Petit
qui a remis 3 200 \$ au Relais pour
la vie - Société canadienne du
cancer lors du souper spaghetti qui
a eu lieu le 30 mai dernier.

Plus de 150 personnes étaient
présentes lors de ce souper qui fut
un réel succès. Les gens ont pu se
dégourdir avec la soirée dansante
qui fut très animée.

Merci à tous les commanditaires et
à tous ceux qui étaient présents
lors de cette soirée.

Merci aux bénévoles qui ont donné
un bon coup de main lors du
souper. Un merci spécial à nos
quatre (4) jeunes hommes serveurs
qui ont fait fureur.

Merci à Sylvain Morissette de la
ville de Saint-Marc-des-Carières

**Et surtout un gros merci à
Madame Paulette Petit
l'organisatrice de cet évènement !**

Souper Spaghetti

**3 200 \$
de profit**



Siège social
Saint-Marc-des-Carières
418-268-3521 - 1 800 550-3521

Deschambault Saint-Alban
418 268-3521 418-268-3521

Saint-Casimir Lac-aux-Sables Saint-Ubalde
418 268-2265 418 336-2020 418-277-2104

Centre de services automatisés
Notre-Dame-de-Montauban
Grondines

RETROUVÉE

Une perruche jaune et verte
a été retrouvée
au centre d'hébergement.

Pour information:
Mme Bessette
418-268-3696

Centre Récréatif Chantal-Petitclerc	Centre Communautaire et Culturel
Sylvain Morissette, Directeur des loisirs & de la culture 1650, boulevard Bona-Dussault Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0 Tél. 418-268-3862 Poste 33	Mme Paulette Perreault, Responsable des réservations 1770, boulevard Bona-Dussault Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0 Tél. 418-268-3958

Rétrospective «Fête des voisins»



Le maire Guy Denis, La conseillère Élise Lachance et les familles récipiendaires d'un lilas japonais pour l'inscription «Bébé 2014».

Pour une deuxième année consécutive dame nature était des nôtres lors de la Fête des voisins. Vous avez été nombreux à participer au marché aux puces comme vendeur et comme acheteur et c'était très beau de voir l'achalandage dans les rues de la municipalité.

Cette année, les activités avaient lieu sur le terrain de soccer et elles ont connu beaucoup de succès. Dû aux commentaires plus que positifs sur ce nouveau site, la prochaine édition se fera au même endroit. Nous avons déjà plusieurs idées pour de nouvelles activités, l'an prochain.

L'école de musique Denys Arcand et ses élèves nous ont encore présenté un spectacle du tonnerre et il est agréable de donner la chance à nos jeunes de la région de performer devant public. Pour ce qui est du feu d'artifice un seul mot me vient à l'esprit et c'est : « WOW » ! Ça faisait longtemps que St-Marc-des-Carières avait eu un feu d'artifice et vous l'avez apprécié en très grand nombre.

Merci à la ville de nous permettre de réaliser l'activité et merci aux partenaires ; le service de la brigade d'incendie, les employés de la ville, les bénévoles, l'école de musique Denys Arcand, Maquille-moi, Amusement Portneuf et Pyromax

Sylvain Morissette, directeur des loisirs et de la culture



PARADE DE L'EXPO AGRICOLE DE PORTNEUF

VENDREDI LE 17 JUILLET 2015 À 19H00

PARCOURS :

Rue Rosaire-Savard - Rue Principale - Boulevard Bona-Dussault - Avenue Rochette
Rue Sauvageau - Avenue des Roses - Rue Matte

Avis aux organismes, associations, employés ou citoyens

Si vous êtes intéressé à monter un « char allégorique », nos tracteurs antiques pourront les tirer, pour informations, veuillez contacter M. Sylvain Morissette
418-268-3862 poste 33



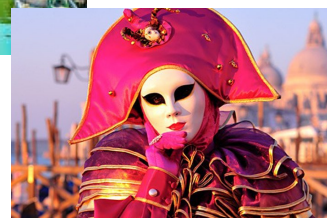
À VENIR CET AUTOMNE...



Venise



LES GRANDS EXPLORATEURS



Vietnam

9 octobre 2015



DERYtelecom

Pharmacie Éric Hamelin et Geneviève Coulombe
Affiliée à



Jean Coutu

Saint-Marc-des-Carières

EXPO AGRICOLE DE PORTNEUF

Du 17 au 19 juillet 2015

Admission 10\$ (8,70\$ + taxes)

Gratuit de 0 à 5 ans inclusivement

3^e journée gratuite à l'achat de 2 journées

Québec 

Partenaire officiel

NOUVEAUTÉS



Vache à traire
mécanique



Animaux exotiques

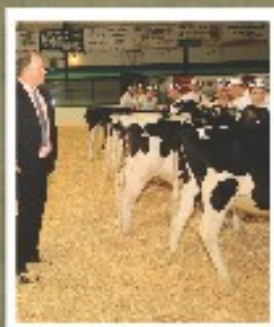


Pavillon des abeilles,
fleurs, insectes et
papillons



Tyrolienne

ACTIVITÉS AGRICOLES



Jugements



Parade de l'Expo



Gymkhana



Tire de Tracteurs
antiques

SPECTACLES



Fée Clochette,
Peter-Pan, Cendrillon
et Blanche-Neige



Groupe Carotté



Karma Kameleons



Prestation
d'hommes forts avec
Guillaume Laflamme

PARC DE 8 JEUX GONFLABLES - PAKANE LA CLOWN - MAQUILLE-MOI - UNITÉ MOBILE 0-5ANS - PETITE FERME - MACHINERIES AGRICOLES - FERMIERES DE SAINT-MARC - SOUPER PROMUTUEL - SOIRÉE LAITIÈRE - BBQ DESJARDINS - LES ÉVADÉS DU FAR-EST

WWW.EXPOAGRICOLEPORTNEUF.COM